#### Nouvelles pratiques sociales

# nouvelles pratiques sociales

### Félicitations, André Jacob!

#### Réjean Mathieu et Jean-Pierre Deslauriers

Volume 4, numéro 2, automne 1991

La réforme, vingt ans après

URI : https://id.erudit.org/iderudit/301147ar DOI : https://doi.org/10.7202/301147ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

**ISSN** 

0843-4468 (imprimé) 1703-9312 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Mathieu, R. & Deslauriers, J.-P. (1991). Félicitations, André Jacob! *Nouvelles pratiques sociales*, 4(2), 205–206. https://doi.org/10.7202/301147ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



## \*

# Félicitations, André Jacob!

Réjean MATHIEU Université du Québec à Montréal Jean-Pierre DesLAURIERS Université du Québec à Hull

Le 10 décembre 1991, le ministre de la Justice du Québec remettait à André Jacob le prix Droits et Liberté. Le 5 janvier 1992, le journal La Presse le nommait personnalité de la semaine. André fait partie du comité de rédaction de la revue depuis les tout débuts et l'occasion est bonne pour le « reconnaître » : nous savions qu'il était bon mais nous nous rendons bien compte qu'il est encore meilleur que nous ne le pensions!

La reconnaissance publique qu'on accorde à André est des plus justifiées et amplement méritée, car il s'intéresse aux relations interethniques et internationales depuis une vingtaine d'années, bien avant que le sujet ne devienne à la mode. En 1965-1966, il fait du travail communautaire au Chili et participe à la mise sur pied d'une clinique communautaire, de comités d'action sur l'amélioration des conditions de vie de quartier, etc. Il gardera pour ce pays un attachement qui ne se démentira pas au cours des années. Aussi, lors du plébiscite du 5 octobre 1988 marquant le retour de ce pays à la démocratie, n'a-t-il pas été étonnant de le retrouver membre de la délégation du Québec au Chili chargée d'attester du bon déroulement de la consultation. En 1972-1973, il est coordonnateur à l'École nationale de service social à Tunis. Après avoir enseigné à l'École de service social de l'Université Laval (1973-1975), il travaille comme agent d'éducation à la Commission des droits de la personne en 1976-1977; il est notamment

206 Échos et débats

responsable du dossier « Droits des minorités ethniques ». Il enseigne au Département de travail social de l'UQAM depuis 1977.

Entre temps, il fut maintes fois invité à prononcer des conférences dans divers pays d'Europe et d'Amérique latine; il a publié livres, rapports de recherche et articles sur la question interethnique mais aussi sur l'organisation communautaire, le Chili, bien sûr, et l'immigration. Dernièrement, il a été un des membres du comité organisateur de la chaire d'études en immigration et relations interethniques de l'UQAM. Ce comité est à l'origine du certificat en relations multiethniques qu'offre maintenant cette même université. La revue n'a pas manqué de profiter de ses connaissances : avec Micheline Labelle (sociologie, UQAM), André coordonnera la publication du dossier portant sur l'intervention en milieu interethnique. Ce numéro est prévu pour l'automne 1992.

Ce prix couronne donc vingt ans d'engagement et de recherche dans la promotion des droits et libertés, au Québec et ailleurs, et la revue est heureuse de souligner la contribution de ce collaborateur de la première heure. Félicitations, André!